

UNE PRIERE POUR VOUS ACCOMPAGNER

R/Bénéissons le Seigneur
Qui guérit nos blessures !

Il est bon de fêter notre Dieu,
Il est beau de chanter sa louange :
Il guérit les cœurs brisés
Et soigne leurs blessures.

Il compte le nombre des étoiles,
Il donne à chacune un nom ;
Il est grand, il est fort, notre Maître :
Nul n'a mesuré son intelligence.

Le Seigneur élève les humbles
Et rabaisse jusqu'à terre les impies.
Entonnez pour le Seigneur l'action de grâce,
Jouez pour notre Dieu sur la cithare.



L'AGENDA DES PROCHAINES SEMAINES SUR LA PAROISSE

Dimanche 31 janvier	Messe 9h et 10h30 - une quête sera faite à la sortie de l'église après la messe par l'Ordre de Malte
Lundi 1er février	Pas de Messe
Mardi 2 février	Messe 12h30 - PRÉSENTATION DU SEIGNEUR
Mercredi 3 février	Messe 8h30 - Fête de Saint Anschaire (ou Oscar) moine de Corbie, évêque de Hambourg
Jeudi 4 février	Pas de messe - Fête de Saint Jeanne de France, fille du Roi Louis XI
Vendredi 5 février	Messe 12h30 - Anniversaire de l'ordination épiscopale de Mgr Michel Pansard
Samedi 6 février	Pas de Messe - Fête des martyrs du Japon : Saint Paul Miki et ses compagnons - Nagasaki
Dimanche 7 février	9h15 catéchisme pour les enfants Messe 9h et 10h30 - 5ème dimanche du Temps Ordinaire Lancement de la campagne du Denier Quête impérees pour les Aumôneries des Hôpitaux
Lundi 8 février	Pas de Messe - Fête de Saint Jérôme Emilien, Saint patron des orphelins et enfants abandonnés
Mardi 9 février	Messe 12h30 - Fête de la bienheureuse Rosalie Rendu, fille de la Charité
Mercredi 10 février	Messe 8h30
Jeudi 11 février	Messe 12h30 Notre Dame de Lourdes – journée mondiale des malades
Vendredi 12 février	Messe 12h30—Anniversaire de la mort Mgr Albert Malbois



PAROISSE SAINT ADRIEN

39 rue Berthelot 92400 COURBEVOIE

site Internet : <https://www.saintadriendecourbevoie.org/>

Tél de la paroisse : 01.43.33.12.64

Courriel : paroisse@saintadriendecourbevoie.org

LE LIEN N° 453

Du dimanche 31 janvier au 12 février 2021

AVEC LE COUVRE-FEU
ATTENTION AUX
HORAIRE DES MESSES

OUVERTURE DE L'ÉGLISE

LUNDI
10H - 13H
MARDI
14H30 - 17H30
MERCREDI
14H30 - 17H30
VENDREDI
9H - 12H
SAMEDI
10H—12H

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

LUNDI
10H - 13H
MARDI
14H30—17H30
MERCREDI
14H30—17H30

ACCUEIL À LA PAROISSE

VENDREDI
16H30—17H30
SAMEDI
10H - 12h

ACCUEIL ET CONFESSION

Le père Jean-Marc KESSAR
reçoit le vendredi de 17h à
17H30 et sur rendez-vous
(hors vacances scolaires)

EN CAS DE NÉCESSITÉ MÉDICALE URGENTE :

la paroisse est équipée
d'un défibrillateur
cardiaque situé à
l'entrée de l'accueil/
secrétariat



MOTU PROPRIO « SPIRITUS DOMINI »

Par le Motu proprio « Spiritus Domini » (janvier 2021), le Pape François a légalisé l'accès des femmes aux ministères institués du lectorat et de l'acolyte.

Longtemps, seuls les hommes recevaient ces ministères, devenant clercs sans recevoir le sacrement de l'Ordre.

La base théologique du Motu Proprio est que ces ministères se fondent sur le baptême et la confirmation. Certes, l'acolyte et le Lectorat sont une « collaboration » avec le ministère ordonné. On distingue la « coresponsabilité » de la « collaboration ». La coresponsabilité dans la mission de l'Eglise provient de la vocation baptismale et ne nécessite ni mandat ni mission ; en revanche la « collaboration », par exemple le service ecclésial des deux ministères laïcs en question n'est qu'une forme possible de « coresponsabilité ». En effet les laïcs exercent leur propre mission principalement dans des structures temporelles ; ceci étant, tout ce qui renvoie à l'édification de la communauté ecclésiale n'appartient pas exclusivement à ceux qui ont reçu le sacrement de l'Ordre.

Depuis Vatican II, les ministères non ordonnés sont séparés de « l'état clérical », lequel est restreint au sacrement de l'Ordre. Les ministères non ordonnés sont donc des fonctions par lesquelles le fidèle laïc peut contribuer à enrichir la commu-

nauté ecclésiale, sans pour autant minimiser sa condition de laïc — il faut éviter soigneusement la « cléricisation » des laïcs ! Ainsi, assumer de tels ministères ne nuit pas à la nature laïque car ils relèvent du sacerdoce commun des baptisés.

Il n'y avait donc aucune raison théologique de maintenir la réserve des ministères non ordonnés aux hommes. Le Pape rappelle que cette variation « n'est pas la simple conséquence, sur le plan sociologique, du désir de s'adapter aux sensibilités ou cultures des temps et des lieux ». Ceci étant, « la suppression de cette réserve pourrait contribuer à une plus grande manifestation de la dignité baptismale commune des membres du Peuple de Dieu ».

Selon le Saint-Père, la distinction théologique et pratique du sacerdoce commun et du sacerdoce ministériel facilite la collaboration organique entre les deux, puisque « la vie ecclésiale se nourrit de cette référence réciproque et se nourrit de la tension féconde entre ces deux pôles du sacerdoce ».

Abbé Tristan de Chomereau (Vicaire)

Lettre du Saint-Père François
au Préfet de la Congrégation pour la Doctrine
de la foi sur l'accès des femmes
aux ministères des lecteurs et des acolytes
11 janvier 2011.

LA VIE DU DIOCÈSE

PAROISSE ST-JUSTIN DE LEVALLOIS-PERRET



Pour offrir aux enfants touchés par un handicap sévère un lieu pour découvrir et prier Jésus-Christ, nous lançons cette année la création d'un **groupe d'éveil à la foi pour les enfants polyhandicapés**. «Ce petit groupe d'éveil à la foi» avec une pédagogie adaptée pour les 4-10 ans

non scolarisés.

Si vous souhaitez en savoir +, contactez :

Anne-Charlotte Rambaud
ac.rambaud@gmail.com
06 43 59 45 90



MESSAGE DE MGR MICHEL AUPETIT AU SUJET DU RETOUR DES PROJETS DE LOI BIOÉTHIQUE

AU SÉNAT 15 JANVIER 2021

« Merci à tous de participer à ce combat paisible, ce combat pacifique toujours pour la vie, toujours pour le bien de l'humanité et toujours pour la dignité de chacun d'entre-nous. ».

Si vous souhaitez écouter le message de Mgr Rougé, rendez-vous sur <https://youtu.be/zEioW3Hh78U>

LA LOI DE BIOÉTHIQUE



Les évêques de France ont souhaité appeler tous les catholiques ainsi que les hommes et femmes de bonne volonté à se tourner vers Dieu en priant et en jeûnant pour Lui demander la grâce de nous ouvrir les yeux à tous et d'être ensemble des artisans du respect de l'être humain dès sa conception.

CONFÉRENCES DE CARÊME 2021 À NOTRE-DAME-DE-PENTECÔTE



Force et Faiblesse : "Quand je suis faible, c'est alors que je suis fort." 2 Corinthiens 12,10

Alors que force et faiblesse semblent s'opposer, des situations nouvelles nous invitent à envisager autrement ce rapport. Comment s'articulent force et faiblesse dans la Bible, l'environnement, l'économie, la santé, la politique et l'Église ?

6 conférences tous les jeudis de Carême (18 fév., 25 fév., 4 mars, 11 mars, 18 mars, 25 mars) également diffusées en direct et en replay sur la chaîne YouTube de Notre-Dame-de-Pentecôte.

Programme : <http://www.ndp92.fr>
Notre-Dame-de-Pentecôte 1 Place de La Défense / M° ou RER Grande Arche Sortie 5 (Calder-Miro)
Tel : 01 47 75 83 25 E-mail : ecrire@ndp92.fr

DECES DE MADAME FRANCE JOURDIER



Née le 7 juillet 1945, est décédée le 27 janvier 2021

Les obsèques seront célébrés samedi 30 janvier à 10h, église Stella Matutina, St-Cloud.

Très engagée sur sa paroisse,

France a eu différentes responsabilités en tant que Laïc en Mission Ecclésiale depuis 2000.

A la demande de Mgr Aupetit, elle a participé à la création du Service d'Optimisation des Homélies

Merci beaucoup!

Le père Jean-Marc vous remercie pour votre soutien lors du décès de sa maman Cécile Kessar, ainsi que de l'initiative des paroissiens pour la quête, qui a permis de financer une belle couronne de fleurs à cette occasion. Les obsèques ont eu lieu jeudi 28 janvier à l'Immaculée Conception à Boulogne-Billancourt, ville où elle reposera en paix auprès de son mari.

« ITINÉRAIRE DE PRIÈRE VERS PÂQUES »



Nous entrons bientôt en Carême.

La messe du **Mercredi des Cendres** sera célébrée **mercredi 17 février à 12h30**.

Pendant le temps du Carême, vous êtes invités à cheminer en participant aux **Laudes** qui seront célébrées à l'église **tous les mercredis matin de 8h30 à 9h** (donc 5 fois : 24/02, 03/03, 10/03, 17/03, 24/03).

SUITE À LA RÉUNION DU CONSEIL ÉCONOMIQUE DU 23 JANVIER, NOUS TENONS À VOUS REMERCIER DE VOTRE GÉNÉROSITÉ, PUISQUE LES RECETTES DU DENIER SONT STABLES PAR RAPPORT À CELLES DE L'ANNÉE DERNIÈRE.

Toutefois, les autres recettes étant en baisse (quête, tronc, casuel et offrandes) et la mise à disposition des salles étant annulée par les règles sanitaires liées à la pandémie, la paroisse devra faire face cette année à des difficultés financières :

Nous sommes tous membres de Jésus constituant un seul Corps (Romains 12,4-5). Si la paroisse souffre, ce sont tous ses membres qui souffrent.

Soutenez votre paroisse par vos dons ! Relevons-la comme un seul Corps.

Comment ?

Pensez à l'application « **La Quête** ». Comment ça marche ? Je m'inscris et j'indique mes coordonnées bancaires. Je choisis ma paroisse puis je fais un don pour la quête.

N'hésitez pas après la messe de vous rendre à l'accueil pour des intentions de messe aussi bien pour les défunts que pour les vivants.

Pensez dès maintenant au **denier du culte** pour aider notre paroisse à couvrir les frais fixes (traitements des prêtres et des salariés, charges diverses) et entretien courant.

A ceux et celles d'entre vous qui le peuvent, versez une partie de vos revenus au **denier du culte** directement en allant sur notre site Internet

<https://www.saintadriendecourbevoie.org/> à la rubrique **DON**.

Ou rejoignez également le lien

<https://denier.diocese92.fr/donner/~mon-don>.

Bravo et merci pour votre générosité !

GRUPE DE RECHERCHE D'EMPLOI A LA DEFENSE



Créé il y a plus de 20 ans, le Groupement de Recherche d'Emploi de la Défense (GRED)

Accompagne bénévolement des chercheurs

d'emplois tant au niveau individuel que collectif pendant 5 mois.

Développement personnel, projet professionnel, prise de paroles en public, réseau, coaching individuel ... un travail en profondeur pour booster votre recherche !

Les ateliers se déroulent en plein cœur de la Défense (dans le respect des mesures sanitaires), et pour toutes les infos et l'inscription, c'est ici : <https://ndp92.fr/gred>

Alain TROUSSARD au 06 33 02 53 82

Chantal VERZAUX au 06 10 61 44 99